



Une charte « Terre saine » pour écarter les pesticides à La Rochelle

La démarche invite les collectivités locales à changer leurs pratiques dans le traitement de l'espace public

Chaque fois qu'elle présente la charte « Terre saine » au public de sa commune, l'adjointe au maire de Saint-Pierre-d'Oléron, Dominique Massé, projette cette photo : « Un employé communal passe un parterre aux pesticides. Il a l'air d'un cosmonaute avec son masque, ses gants, tout l'attirail qui le protège, alors qu'à deux pas de lui, l'image montre une maman promenant son bébé le nez à l'air. » Cette illustration plutôt frappante a été fournie à l'élue oléronaise par l'équipe régionale chargée d'animer la démarche « Terre saine ».

Lancée il y a un peu plus d'un an en Poitou-Charentes, elle invite les collectivités locales à changer leurs pratiques, dans le traitement de l'espace public. « C'est l'un des volets du plan régional pour la réduction des pesticides », précise Sébastien Léonard, de la Fredon (1).

Deux ans avant le plan national Écophyto 2018, la région Poitou-Charentes s'était en effet engagée, en partenariat avec les services de l'État et les organismes agricoles de son territoire, sur des actions visant la réduction des pesticides pour protéger la ressource en eau autant que la biodiversité et la santé publique.

"Les freins sont surtout d'ordre culturel"

« Un jardinier qui utilise de tels produits, sa perspective, c'est sûrement le cancer ! Voici ce que je dis à mes collègues pour les faire bouger », affirme Michel Gallais. Ce convaincu du « zéro phyto » dirige le service espaces verts de Marans, en Charente-Maritime. Il fait partie des professionnels sur lesquels s'appuient les animateurs de « Terre saine » pour activer la prise de conscience des collectivités.

Ces dernières n'entrent que pour 10 % dans la consommation de pesticides, majoritairement utilisés en agriculture. Mais ces 10 %, versés sur les sols imperméables du milieu urbain, sont rapidement lessivés et transférés vers les rivières et nappes phréatiques. D'où l'intérêt de sensibiliser les collectivités et, à travers elles, l'ensemble de la population, quand un autre volet du plan Écophyto s'efforce, lui, de changer les pratiques agricoles.

Si, en Poitou-Charentes, certaines villes sont bien avancées dans une gestion écologique de l'espace public, à commencer par la capitale administrative, Poitiers, le message est loin d'être passé dans chacune des 1 464 communes, en majorité rurales. « Les freins sont surtout d'ordre culturel », relève Sébastien Léonard, auteur d'une enquête sociologique préalable au lancement de « Terre saine ».

« Ce n'est pas simple de sortir de décennies où la propreté des rues signifiait : pas un seul brin d'herbe en bord de trottoir. Les maires sont alertés sur la pollution de l'eau, la santé des employés communaux, mais ils se demandent comment faire pour changer les pratiques. Quel bouleversement ça peut causer pour leurs services ? Quel coût cela représente ? » Pas de panique, répondent les animateurs de la charte, qui proposent aux communes un accompagnement.

Des herbes pas si mauvaises que cela

« "Terre saine", c'est une démarche progressive. On ne change pas tout du jour au lendemain. La première étape consiste à élaborer un plan d'entretien, indique Pierre Chausson, technicien-formateur de la Fredon. Par exemple, on peut différencier des espaces où on laisse l'herbe pousser plus haut, la nature faire à son rythme, d'autres espaces où l'on désherbe. Là, il existe des méthodes alternatives aux pesticides, comme l'usage de désherbants thermiques. Enfin, lorsque les employés communaux sont formés et qu'ils connaissent l'effet des molécules chimiques qu'ils utilisent, ils ont la main beaucoup moins lourde. »

L'idéal, pour le jardinier Michel Gallais, c'est de renoncer totalement aux désherbants chimiques et même thermiques, en jouant sur le paillage, sur les compositions de plantes vivaces, en expliquant surtout la démarche à la population pour qu'elle change son regard sur ces herbes, pas si mauvaises que ça, qui s'épanouissent dans les parterres.

« Elles fleurissent à différentes périodes de l'année et permettent aux abeilles et autres insectes de trouver à se nourrir. Mais certains endroits restent tabous, comme les cimetières. Les gens ne supportent pas l'herbe dans les allées des cimetières. » Ce pourquoi la charte « Terre saine » invite en premier lieu à sensibiliser le public.

« J'ai prévenu nos agents de la voirie et des espaces verts : pendant un an ou deux, vous allez vous faire enguirlander par la population ! Les gens sont tellement habitués à voir des parterres tirés au cordeau », rapporte l'Oléronaise Dominique Massé. Les touristes fréquentant Oléron apprécient, au contraire, les bordures de routes un peu sauvageonnes, comme ils aiment voir pousser librement les roses trémières dans les venelles de l'île de Ré.

"C'est à la collectivité de montrer l'exemple !"

« Ce regard-là ne doit pas être réservé aux endroits touristiques », estime Nicolas Wisser, maire du village de Bioussac, 230 habitants, dans le nord de la Charente. Cet élu, par ailleurs agriculteur biologique, a entraîné depuis déjà six ans sa commune à abandonner l'usage des pesticides. « Nous avons remplacé les gravillons des bords de routes par des espaces enherbés et ainsi contribué, à notre tout petit niveau, à maintenir un peu de biodiversité », dit-il.

Bioussac est l'une des premières localités de Poitou-Charentes à arborer le panneau « Terre saine » à l'entrée du village. Lorsque les communes signent la charte (elles sont une petite centaine à ce jour), elles se voient distinguées par cette signalétique et par l'attribution de papillons – un, deux ou trois papillons selon le niveau d'engagement à réduire des pesticides.

« À Bioussac, nous n'avons pas attendu la charte pour cesser les traitements chimiques mais le fait qu'elle existe, qu'elle soit promue par la plus haute instance régionale, cela nous donne de la crédibilité. Nous passons moins pour des farfelus avec leur lubie écolo », assure Nicolas Wisser.

L'attribution des papillons prend également en compte la sensibilisation des jardiniers amateurs, souvent peu regardants sur les dosages des phytosanitaires. « Les gens ne savent pas toujours quelles sont les conséquences. Il faut leur expliquer, mais c'est à la collectivité de montrer l'exemple ! » soutient le Marandais Michel Gallais.

Agnès MARRONCLE, à La Rochelle

(1) Fredon : Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles.